

WMO OMM

WEATHER CLIMATE WATER
TEMPS CLIMAT EAU



World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Notre réf.: 30193/2018/ETR

29 novembre 2018

Annexe: 1

Objet: Offres de formation de l'OMM (2019)

Suite à donner: Pour information et mesures à prendre, le cas échéant

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous informer des diverses offres de bourses d'études de l'OMM pour des formations qui débiteront en 2019. Les Membres qui souhaitent présenter des candidats sont invités à consulter le «Compendium of WMO fellowships and training opportunities» (répertoire des bourses d'études et des offres de formation de l'OMM), qui peut être téléchargé à l'adresse: <http://www.wmo.int/pages/prog/dra/etrp/documents/Compendium-2019.pdf> et à respecter scrupuleusement les instructions.

Nous vous invitons à lire attentivement les instructions pour présenter des candidats aux bourses d'études et programmes de formation (voir l'annexe) ainsi que les «Criteria on Award of Fellowship and Training Sponsorships» (critères d'attribution des bourses d'études et des parrainages de formation professionnelle), qui se trouvent sur le site Web des bourses d'études de l'OMM (www.wmo.int/fellowships) avant de présenter des candidatures. De plus, pour vous aider à choisir les établissements les plus appropriés pour vos candidats, nous vous encourageons à consulter la liste des partenaires figurant dans le répertoire et sur le site Web des centres régionaux de formation professionnelle de l'OMM (www.wmo.int/pages/prog/dra/etrp/rtcs.php), qui contiennent respectivement des informations sur les offres de bourses d'études et de formation des différents établissements ainsi que la liste des pays qui ont conclu des accords spéciaux avec l'OMM.

Sauf indication contraire dans le répertoire, avant de présenter une demande de candidature à l'OMM, il est nécessaire qu'une lettre d'acceptation auprès de l'établissement concerné ait d'abord été obtenue, ou soit en cours d'obtention, par le candidat qui sollicite une bourse d'études pour suivre une formation.

En outre, des visites de familiarisation en groupe seront organisées au Secrétariat de l'OMM en 2019 à l'intention des représentants permanents récemment nommés. Les personnes intéressées sont encouragées à poser leur candidature. Il est toutefois important de noter que les bénéficiaires seront choisis en fonction des critères du Conseil exécutif pour l'examen des demandes concernant les visites de familiarisation des représentants permanents des pays auprès de l'OMM récemment nommés (<http://www.wmo.int/fellowships>). Cela dit, tous les représentants permanents sont les bienvenus au Secrétariat de l'OMM sur rendez-vous.

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

En raison de contraintes budgétaires, je vous invite à évaluer soigneusement le nombre de candidatures que vous soumettez. Il convient de prêter attention à la manière dont vos demandes répondent aux compétences dont votre Service météorologique et hydrologique national a besoin en priorité, en tenant compte des questions liées à la gestion de la relève et à l'équilibre hommes-femmes. Il est préférable que les bourses d'études et offres de formation bénéficient à des candidats provenant de pays en développement, des pays les moins avancés et de petits États insulaires en développement.

Veuillez noter que le délai pour renvoyer les candidatures a été fixé au **28 février 2019**, sauf mention contraire dans le tableau d'information.

En vous remerciant du soutien que vous apportez aux programmes et activités de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(W. Zhang)

pour le Secrétaire général

ANNEXE

**Instructions pour présenter des candidats
aux bourses d'études et programmes de formation**

2019 Compendium of WMO Fellowships and Training Opportunities, Requirements and Guide for Application (répertoire 2019 des bourses d'études et des offres de formation de l'OMM: exigences en la matière et marche à suivre pour présenter une candidature) (<http://www.wmo.int/pages/prog/dra/etrp/documents/Compendium-2019.pdf>)

1. Lire les «WMO EC Criteria on Award of Fellowships and Training Sponsorships» (critères du Conseil exécutif sur l'attribution des bourses d'études et des parrainages de formation professionnelle) qui figurent sur le site Web consacré aux bourses d'études.
2. Consulter la liste des offres de bourses d'études et de formation figurant dans le répertoire et sur le site Web des centres régionaux de formation professionnelle.
3. Pour les bourses d'études, il est nécessaire de remplir le formulaire de candidature correspondant (qui peut être téléchargé sur le site Web consacré aux bourses d'études).
4. Le formulaire de candidature à une bourse d'études doit être signé par le représentant permanent, ou un signataire formellement habilité, et envoyé au Secrétaire général de l'OMM avant la date limite indiquée pour l'offre envisagée.
5. Chaque dossier de désignation doit contenir une lettre d'admission au cours demandé, délivrée par l'établissement d'accueil. Les dates de début et de fin de la formation, ainsi que les frais encourus, devront figurer soit dans cette lettre soit dans les pièces justificatives l'accompagnant. Pour obtenir sa lettre d'admission, le candidat doit s'adresser à l'organisme qui vérifie que le candidat réponde aux critères universitaires, linguistiques et autres.
6. Le candidat doit maîtriser la langue d'étude et/ou fournir les documents demandés attestant de sa maîtrise de la langue. Veuillez noter que certains établissements exigent d'avoir réussi un examen de langue anglaise tel que l'IELTS ou le TOEFL.
7. Si plusieurs candidats sont présentés, le représentant permanent devra indiquer un ordre de préférence.
8. Pour obtenir une nouvelle bourse d'études, tous les rapports d'évaluation des boursiers précédents (rapports de fin d'études, comptes rendus des activités entreprises après la période d'étude du boursier (24 mois), rapports sur les visites de familiarisation des représentants permanents) doivent avoir été transmis à l'OMM.
9. Il importe de respecter les dates limites de renvoi des candidatures. Au-delà de ces dates, les candidatures ne sont en principe pas examinées. L'obtention de la lettre d'admission de l'établissement d'accueil et des résultats des examens linguistiques requis prend du temps. S'il est prévu que ces pièces figurent dans le dossier, le candidat devrait chercher à se les procurer le plus tôt possible.
10. Pour les cours de moins d'un mois offerts par un centre régional de formation professionnelle de l'OMM, les candidats doivent remplir le formulaire de désignation fourni par ledit centre. Pour se prévaloir d'un soutien financier de l'OMM, il est nécessaire que le formulaire soit signé par le représentant permanent du Membre de l'OMM. Il sera demandé aux participants qui ont été choisis par l'OMM pour recevoir un soutien financier de remplir un formulaire de demande d'assistance financière.